

PANDÉMIE DE COVID 19

Quelles actions engager pour lutter contre la galère des jeunes ?

UNE INDEMNISATION DES PRIMO-DEMANDEURS D'EMPLOI



Jean-Philippe Revel
Fédération nationale des personnels des organismes sociaux CGT, représentant du collectif CGT missions locales

Notre fédération, qui couvre les salariés du secteur des missions locales, a constitué récemment un dossier complet, à retrouver sur notre site, portant sur la situation des jeunes (1). Les constats sont alarmants. Plus de 50 % des jeunes sont inquiets pour leur santé mentale ; 30 % des jeunes ont renoncé à l'accès aux soins pendant le Covid-19, faute de moyens ; 700 000 jeunes ont fait leur entrée sur le marché du travail ; ils ont rejoint les 600 000 jeunes déjà au chômage en France ; 38 % de jeunes travaillent dans le cadre d'un contrat précaire ; un jeune sur six a arrêté ses études après la crise ; 43 % des non-diplômés n'ont pas accès à Internet.

La jeunesse est sacrifiée sur l'autel de la pandémie ; ainsi, 87 % se disent d'accord avec l'affirmation que « ce sont les jeunes générations qui vont payer pendant des décennies la dette contractée au cours de la crise du coronavirus » ; 78 % se plaignent de ne pas pouvoir vivre une vie sociale et affective normale ; 66 % s'estiment injustement accusés d'être responsables de la reprise de l'épidémie.

La crise sanitaire frappe la jeunesse en plein cœur ! Que fait-on pour la jeunesse ? Pourtant, selon nous, le président de la République n'a jamais fait de la jeunesse sa priorité ; au mieux, son regard s'est-il porté sur les jeunes, le 14 juillet 2020, lors d'un discours annonçant un plan de relance patchwork de mesures recyclées, de stages en entreprise, de service civique, de garantie jeunes, d'aides-effet d'aubaine aux entreprises, etc. Poursuivant sa basse besogne débutée en 2017, en s'attaquant à l'allocation logement et en supprimant les emplois d'avenir ou en réduisant drastiquement le nombre ainsi que la durée hebdomadaire des contrats aidés, le gouvernement veut économiser jusqu'à 1,3 milliard avec sa réforme de l'allocation logement - voir le 26^e rapport sur le mal-logement de la Fondation Abbé-Pierre. Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans a atteint 23,4 % en décembre 2020 (source Eurostat). Ce que la CGT propose - la liste n'est pas exhaustive - le passage à 32 heures payées 39 heures, qui créerait 4,5 millions d'emplois ; réinstaurer le contrat de génération, qui permettrait d'associer l'embauche de jeunes avec le maintien dans l'emploi de seniors, en assortissant ce contrat de garanties et de contreparties plus fortes pour les entreprises ; rétablir l'âge de départ à la retraite à 60 ans. L'État doit recruter des fonctionnaires en remplaçant tous les départs à la retraite, ce qui permettrait l'embauche de jeunes.

RAPPEL DES FAITS

L'épidémie de coronavirus a exacerbé les difficultés sociales et économiques de nombreux lycéens, étudiants et travailleurs. Une situation qui appelle des réponses concrètes.

Une indemnisation des primo-demandeurs d'emploi à hauteur à 80 % du Smic revendiquée par la CGT. L'annulation de la réforme de l'assurance-chômage : l'objectif de la mobilisation du 23 avril 2021, à l'appel de la CGT.

(1) <https://organisations.cgt.fr/actualites/dossier-situation-de-la-jeunesse-et-crise-sanitaire>

REPENSER LE MODÈLE DANS LEQUEL NOUS VIVONS



Léon Deffontaines
Secrétaire général du Mouvement des jeunes communistes de France

Les jeunes sont parmi les premières victimes des crises que nous traversons. La pandémie a fait office de catalyseur de maux bien plus anciens. Il n'a pas fallu attendre la crise pour voir exploser le salariat étudiant et le chômage des jeunes. Le parcours des jeunes est aujourd'hui caractérisé par une succession de résignations. Réforme du bac, Parcoursup, salariat étudiant, sélection, emplois précaires... le chemin avant le premier emploi stable est semé d'embûches qui risquent à tout moment de briser les rêves et les aspirations des jeunes. Ces phénomènes se sont amplifiés avec la crise. Par conséquent, les mesures sporadiques proposées par le gouvernement ne peuvent suffire. Pour lutter contre le chômage et la précarité, le gouvernement a mis en place des emplois précaires payés une misère et financés par le contribuable. Cette solution n'est ni pérenne, ni souhaitable. Au contraire, pour lutter contre le chômage des jeunes, il faut mettre fin aux contrats précaires : le CDI et la titularisation doivent devenir la norme. Des millions de jeunes sont au chômage et pourtant la fonction publique manque cruellement de personnel. Mettons en place des pré-

recrutements dans la santé, l'éducation, l'énergie et les transports. Planifions les besoins pour éviter de se retrouver dans la situation que nous connaissons depuis un an. Dans nos formations, la sélection doit prendre fin, la priorité doit être à un plan de rattrapage. Celui-ci doit passer par un lissage des programmes sur plusieurs années pour rattraper le retard scolaire, un recrutement massif d'enseignants afin de dédoubler les classes, l'instauration d'un revenu étudiant pour les sortir de la précarité. Enfin, il faut créer un réel service public de l'orientation. Celui-ci pourrait avoir la mission de contacter le million et demi de jeunes sans aucune solution pour leur proposer de retrouver une formation ou un emploi correspondant à leurs aspirations.

Permettre à chaque jeune de s'épanouir et se réaliser doit également passer par un grand plan pour la culture et le sport. Nous ne prenons pas encore la mesure des conséquences de la fermeture des lieux culturels et des clubs de sport sur les jeunes. Ces lieux essentiels dans le développement de chaque jeune doivent avoir une place à part entière dans le plan d'urgence.

La crise et ses conséquences sur les jeunes doivent nous amener à repenser le modèle dans lequel nous vivons. Nous devons tirer toutes les leçons de cette crise et arrêter les politiques qui nous ont menés droit dans le mur. Les jeunes ne doivent plus être perçus comme un problème mais comme une solution. Une solution pour répondre aux défis que nous avons devant nous. Je dirais même que c'est un choix de civilisation, un projet de société. Permettre à chaque jeune de se réaliser et de s'épanouir, c'est permettre à la société d'avoir un avenir et, si possible, un avenir plus radieux que celui d'aujourd'hui.

DES FORMES ET PRATIQUES DE SOLIDARITÉ À ACTIVER ET À RÉINVENTER



Christian Lampin
Secrétaire national du Secours populaire français

Au Secours populaire français, ce que nous faisons de mieux, c'est la solidarité. Au près des jeunes comme auprès de tous ceux qui se tournent vers nous, c'est le mot qui vient en premier. Une solidarité populaire qui est un cheminement.

Premièrement, c'est l'accueil afin de répondre à l'urgence. Avec la situation sanitaire que nous connaissons depuis plus d'un an, cela a été malheureusement assez simple. Nous n'avons pas eu à aller vers les jeunes. Cette jeunesse qui était déjà en forte précarité, c'est elle qui est venue frapper à la porte de l'association.